

FORMULE DE RÉSILIATION

(LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, ART. 190)

► Camp Mille Aventures

Le Client qui souhaite résilier l'inscription de son enfant au **Camp Mille Aventures** (le « **camp** ») doit en informer le camp par écrit, en remplissant la formule de résiliation ci-dessous et en l'envoyant par courriel à campmilleaventures@bromontmontagne.com.

Les modalités de remboursement suivantes sont applicables selon le cas :

- **Avant le début du camp** : vous avez droit à un remboursement complet sur le même mode de paiement que celui utilisé lors de l'achat.
- **Après le début du camp** : vous avez droit à un remboursement partiel basé sur le nombre de jours restant au camp moins des frais administratifs équivalent au plus petit des montants suivants : 50,00 \$ + taxes ou 10 % du coût des services non-reçus, et ce, sur le même mode de paiement que celui utilisé lors de l'achat.

Aux fins du calcul, le prix unitaire d'une journée est déterminé en divisant le prix total payé pour l'inscription au camp par le nombre total de journées prévues. Le montant remboursable correspond au nombre de journées restantes au camp multiplié par ce prix unitaire, moins les frais administratifs applicables.

FORMULE DE RÉSILIATION

À : *Bromont, montagne d'expériences – Camp Mille Aventures*
150, rue Champlain
Bromont (Québec) J1L 1A2

Date : *(date d'envoi de la formule)*

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat conclu le *(date de la conclusion du contrat)* à *(lieu de la conclusion du contrat)*

(nom du consommateur)

(signature du consommateur)

(adresse du consommateur)